



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 24 novembre 2021

L'an 2021, le 24 novembre, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en Salle du Centenaire, sous la présidence de Monsieur le Maire Walter MARTIN, suite à la convocation du 20 novembre 2021.

Présents : M. Walter MARTIN (pouvoir de Mme SARTORETTI), Mme Annie SOCHAY, M. Hervé BUATIER, Mme Fabienne RAVET, M. Olivier ABRIAL, M. David LAURENT, Mme Annick PERRET, M. Emmanuel PERRIN, Mme Sylvie DEBARD, M. Jean-Louis BALLUTO (pouvoir de M. BESSON), Mme Colette MASNADA, M. Xavier MAISONNEUVE, M. Ludovic VEYRET, Mme Gaëlle CURNILLON, M. Vincent MAURICE, M. Stéphane PERRAUD, Mme Aurélie BOZONNET (pouvoir de Mme PARRATON), Mme Marina ALBANO, M. Eric PERRET

Excusés : M. François BESSON (pouvoir à M. BALLUTO), Mme Véronique PARRATON, Mme Patricia CUZENARD (pouvoir à Mme BOZONNET), Mme Morgane SARTORETTI (pouvoir à M. le Maire)

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle CURNILLON

Le compte-rendu d'octobre est adopté à l'unanimité.

PLU – Levée d'un emplacement réservé

M. BUATIER explique le mécanisme des emplacements réservés inscrits au plan local d'urbanisme. Le n°11 à proximité du Château prévoit la réalisation d'un cheminement piétonnier public. A l'occasion de la construction de son lotissement un opérateur se propose de créer le chemin à ses frais et de le rétrocéder à la Commune. Le Conseil autorise la société à effectuer les travaux à l'endroit de l'emplacement réservé et engage les démarches juridiques nécessaires.

Urbanisme – Accord de rétrocession des VRD du futur lotissement du Château

Dans le prolongement du sujet précédent sur le lotissement du Château, le Conseil valide la rétrocession future des voiries et réseaux à l'exception des espaces verts et des ouvrages d'assainissement. Le cahier des charges joint au permis d'aménager permet le cadrage immédiat des conditions techniques et du calendrier de rétrocession.

Clair-Matin – Devenir de l'ex-salle de réunion et du bail à construction

M. le Maire évoque la situation de l'ex-salle de réunion de l'immeuble Clair-Matin. La Commune ne souhaite pas acquérir ce local qu'elle n'utilise plus depuis 2019. La discussion porte à présent sur le devenir du bail à construction conclu avec la Semcoda en 2013, qui rendait la Commune propriétaire de toute la résidence en 2063. Le Conseil délibérera sur ce point lors de sa prochaine séance.

Finances – Souscription d'un emprunt

Mme RAVET relate les travaux de la dernière commission. La situation financière est saine grâce à une dette qui baissera fortement à partir de 2027. Ceci permet d'envisager un emprunt d'un million d'euros au vu des projets à venir et des taux d'intérêts historiquement bas. Le Conseil autorise M. le Maire à poursuivre les négociations avec les banques dans l'objectif de souscrire cet emprunt.

Autres délibérations

Le Conseil, à l'unanimité,

- Approuve une convention de servitude avec Enedis relative à l'installation d'un transformateur électrique en zone d'activités.
- Vote des crédits complémentaires pour le remplacement, la sécurisation du matériel audio du Centre culturel (20 k€), et la hausse anticipée de charges salariales (13 k€).
- Emet un avis défavorable à l'installation d'un nouveau pizzaiolo ambulant sur le parking de la Mairie.

En fin de séance M. le Maire dresse le bilan des réalisations, des actions en cours et des projets à venir de ces dix-huit premiers mois de mandat. La réflexion sur l'évolution du campus scolaire incluant le gymnase et la bibliothèque se poursuit. Les caméras de vidéoprotection se déploient cette fin d'année. L'extension du cimetière est opérationnelle. De nouveaux commerces et services ouvrent. De nouveaux lotissements se créent. Les cheminements des Ecoliers et des Baudières sont terminés. Les réhabilitations de la Mairie et du Château ont débuté. La Commune accompagne ses associations. Les cocktails du Château et la vogue ont repris. L'application Panneau pocket est en service.

Remise de médailles Jeunesse et sports le 5 décembre à 10h en Salle de Centenaire

Illuminations de Noël à l'Agora le 8 décembre dès 18h45

Prochain conseil municipal le mercredi 15 décembre

La Secrétaire de séance,
Gaëlle CURNILLON

Le Maire,
Walter MARTIN